## UNIVERSITE DE TOURS FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES PARC DE GRANDMONT - 37200 TOURS

Le Doyen de la Faculté

FB/Secrét/N°27/2018

à

Mesdames et Messieurs Les Directeurs de Départements et Laboratoires Mesdames et Messieurs les Secrétaires de Départements et Laboratoires

Affaire suivie par Fabienne Bouchaud

e-mail: fabienne,bouchaud@univ-tours.fr

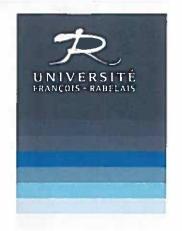
# POUR INFORMATION ET POUR AFFICHAGE

7 Compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 14 décembre 2017 approuvé par le conseil de l'UFR du jeudi 25 janvier 2018.

Tours, le 07 février 2018 P/Le Doyen, La Responsable Administrative

Fadila TROUVÉ

Parc de Grandmont 37200 TOURS Tél 02-47-36-70-30 Fax 02-47-36-70-40 www.ufrsciences@univ-tours.fr





#### COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR

#### DU JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017

Université François-Rabelais de Tours

> UFR SCIENCES ET TECHNIQUES Parc de Grandmont 37200 TOURS

PRÉSENTS: M. AMMOR - Mmes ANOUTI - AUGE-GOUILLOU - M. BARBARIN-COSTE -- Mmi BARREIRA - M. BOUCHEKIOUA - Mmes BOUCHAUD - DALLET-CHOISY - DE FARIA - DELARUE DEVERS - DUITTOZ - M. GATEAU - Mmes GROSBOIS - LECUREUIL - MONTIGNY - M. MOURIER MM. PEINEAU - PICHON - PUJOL - Mme SUPPO - M. VANDIER

PROCURATIONS: M. BARRANGER à Mme BOUCHAUD - M. LEMAN à Mme DALLET-CHOISY

INVITÉS: M. DEDEINE - Mme GAY-OVEJERO - MM. GOUERE - HUMBERT - KIZIRIAN - Mme PEROL - MM. THIBAULT - THIBONNET - Mme TROUVÉ - M. VOLKOV

**EXCUSEE**: Mme MARKHOFF

www.sciences.univ-tours.fr

## 1) Approbation du compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 09 novembre 2017

Sandrine Dallet-Choisy demande aux membres du conseil si des remarques sont à apporter au compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 09 novembre 2017.

Après discussions, suite à une remarque de Corinne Auge-Gouillou concernant la prise en charge du financement des sorties terrains par l'UFR il a été décidé de ne pas apporter de modifications au compte-rendu.

Adopté à l'unanimité

## 2) <u>Informations générales</u>

<u>Comité de sélection</u>: Les comités de sélection pour les postes 66ème, 69ème, 25ème et 25/29ème ont été validés par les instances de l'Université.

<u>Demande de mutation interne sur le poste MCF 27<sup>ème</sup> section</u> : Sandrine Dallet-Choisy informe les membres du conseil que cette demande, présentée au CAC du 05 décembre 2017, a reçu un avis favorable. Yacine Sam, actuellement en poste à l'IUT de Blois, rejoindra donc l'UFR ST pour la rentrée 2018.

<u>Master BDMA</u>: Sandrine Dallet-Choisy informe le conseil que notre collègue du département d'informatique, Patrick Marcel, abandonnait la responsabilité du master BDMA ERASMUS MUNDUS. Une réunion aura lieu le 15 janvier 2018 en présence du Président avec les collègues du département Informatique afin d'étudier la situation.

<u>Parcours Sup et Attendus en Licence</u>: Les attendus locaux demandés par la MOIP pour le 10 décembre n'ont pas pu être donnés. En effet nous avons eu connaissance des

attendus nationaux hier. Les porteurs de mention pourront s'ils le souhaitent, les compléter par des attendus locaux. La remontée se fera par l'intermédiaire de la MOIP. Il sera toujours possible, après une première année de fonctionnement, de modifier ces attendus. Ce nouveau dispositif va entraîner une charge de travail supplémentaire pour les équipes pédagogiques ainsi que pour la scolarité.

<u>Campus Europe</u>: La tendance qui se dessine en matière de politique européenne de l'enseignement Supérieur et de la recherche est celle de la construction de consortiums d'universités. Le mouvement est lancé mais nous ne savons pas combien de consortium seront créés.

Le Président de l'Université souhaite que nous prenions position dans cette démarche au risque de nous retrouver en dehors d'un processus qui jouera un rôle essentiel pour l'après Horizon2020

Il est donc demandé à chaque directeur de composante de faire remonter une liste de 25 universités européennes avec lesquelles nous souhaiterions collaborer dans le cadre d'échange, de stage, de projet de recherche pour le 22 janvier.

Elisabeth Huguet et Samuel Leman ont travaillé sur cette liste en retenant les universités avec lesquelles nous avons des échanges ERASMUS qui fonctionnent.

Nous allons envoyer ce document de travail à tous les directeurs de département pour qu'ils puissent nous communiquer des noms d'université avec lesquelles nous pourrions développer des échanges. Il faut réfléchir à des universités européennes de même taille que notre université.

<u>Capacité d'accueil en L1</u>: Le Rectorat a demandé en urgence les capacités d'accueil pour les L1. Les capacités remontées sont celles de l'an dernier afin de compléter la plateforme Parcoursup qui remplacera APB. Il sera nécessaire de faire un bilan après la première année de mise en place.

#### 3) <u>Vie étudiante</u>

<u>Statuts du conseil étudiant</u>: Wilfried Mourier présente les statuts du futur conseil étudiant. Le nombre de sièges est fixé à 9 membres correspondant aux élus étudiants au conseil de l'UFR. Il est demandé des précisions concernant les invités au conseil.

Après discussions, certaines modifications sont demandées pour les membres invités à savoir : Tous les étudiants peuvent participer au conseil étudiant en tant que membre invité ainsi que toutes personnes impliquées dans la vie étudiante.

Après les modifications, il est procédé au vote.

## Adoptés à l'unanimité

<u>Bilan petit déjeuner étudiants et enseignants</u>: Larbi Ammor présente le bilan de la rencontre petit déjeuner entre étudiants et enseignants qui a eu lieu le vendredi 08 décembre à 10h. Globalement, l'information est bien passée auprès des étudiants qui sont venus nombreux. Cette rencontre pourra être renouvelée sous cette forme ou sous une autre.

Sandrine Dallet-Choisy rappelle que 24 étudiants ont obtenu la mention très bien en licence et master en 2016/2017. Une remise de diplôme « officielle » sera prévue au moment de la galette de l'UFR ou à un autre moment suivant l'arrivée des diplômes.

## 4) <u>Pédagogie (maquettes)</u>

Sandrine Dallet-Choisy informe les membres du conseil que les maquettes présentées ce jour, en présence des responsables de mention, ont été regardées par des rapporteurs en binôme parmi les enseignants membres du conseil. Elle précise que la soutenabilité n'est pas étudiée aujourd'hui mais le sera pour le prochain conseil du 25 janvier.

Afin d'aider les collègues, un document type a été mis en place afin de faciliter leurs analyses concernant le descriptif des UE avec la présence des prérequis, les objectifs et/ou compétences acquises, le contenu pour chaque UE ou module, le coefficient de chaque module, la répartition CM/TD/TP, vérification des modalités de Contrôle des Connaissances, et plus particulièrement pour les licences l'anglais, le C2I, la présence du MOBIL et les UEO.

<u>Licence Physique</u>: resp L Villain

Examinée par Charlotte Lécureuil et Christophe Vandier

Il ressort que les prérequis sont corrects. Les coefficients sont corrects. On retrouve 8 h au S1 »outils documentaires »4 heures S 4 et 1 crédit ECTS. On constate une homogénéité entre TP/TD. Pour les MCC on retrouve écrit ou oral. Rien à dire pour le Mobil et les UEO.

Il est demandé d'inclure 20h de C2i/PIX dans le module 4 soit au S3 soit au S4 sans toucher aux heures de disciplinaires.

<u>Licence Mathématiques</u> : resp J.B Gouéré Examinée par Anne Duittoz et Sandrine Dallet-Choisy

Facile à lire. Au S1 essentiellement des TD, puis modules qui permettent aux étudiants de choisir leur L2 Maths/Info/physique. Revoir le module « compétences transversales » Il peut y être ajouté des heures en effet il ne fait que 28h au S1 et 20h au S2

Comme pour la licence de Physique, il est demandé d'inclure 20h de C2i/PIX dans le module 4 soit au S3 soit au S4 et d'inclure les 4h de méthodologie documentaire.

<u>Licence Chimie</u>: resp J Thibonnet Examinée par Christelle Suppo et Olivier Pichon

Il est demandé d'ajouter les prérequis sur les modules « ouverts » pris dans les autres mentions. Revoir les calculs, persistent des erreurs. Rien à dire pour les ECTS mais quelques erreurs sur le tableau des MCC car il y a des différences entre les tableaux et le descriptif. Le stage est dans le module transversal.

Certains modules ne sont pas découpés en éléments pédagogiques.

<u>Licence professionnelle Métiers des ressources naturelles de la forêt</u> : resp | Gay-Ovejero

Examinée par Meriem Anouti et Nicolas Peineau

Les prérequis sont à ajouter, notamment au module 1. Attention au coefficient du stage qui est à 6 et dépasse d'un point. L'équilibre entre cours TD/TP est correct. Concernant l'anglais, le volume maximal est dépassé de 2 heures et 8 heures sont marquées en TP.

<u>Licence professionnelle Méthodes et techniques en analyse sensorielle</u> resp B Atanasova

Examinée par Corinne Auge-Gouillou et Samuel Leman

Il faut ajouter pour toutes les UE les prérequis et les objectifs. La répartition des ECTS est bonne et il n'y a pas de remarque pour les MCC. Dans l'UE-6 du semestre 5, il faudrait détailler la répartition des heures car les heures d'anglais n'apparaissent pas clairement. Les compétences numériques au S5 et S6 devraient être mises en avant dans le descriptif.

<u>Master Physique Fondamentale et Applications</u>: resp M Volkov Examiné par Cécile Grosbois et Charlotte Lécureuil

Le contenu est très détaillé.

M2 tout en anglais pour les 2 parcours : précisez l'origine universitaire des étudiants arrivant en M2. Quel pourcentage cela représente-il ?

Pourquoi y a-t-il un module de français au S9 dans le parcours physique appliquée ? Revoir l'insertion professionnelle. On retrouve des problèmes de calcul sur les heures. Il y a peu de TP (uniquement S7) est ce commun à tous les masters de Physique ?

Dans les modalités de contrôle des connaissances du Master1, il n'y a pas de contrôle continu alors que dans le descriptif on en retrouve.

<u>Master Mathématiques</u> : resp E Humbert Examiné par Larbi Ammor et Jean-Claude Kizirian

Maquette en commun avec Orléans. On retrouve 6h de plus en M1 mais il y a une compensation avec le M2. On ne voit pas apparaître la colonne de l'estimation de la charge étudiant. Dans le descriptif, on ne retrouve pas la numérotation des UE.

Unités aux choix : en fonction de l'évolution du programme d'agrégation et des redoublants. Dans les modalités de contrôle des connaissances, il faut remplacer examen par examen terminal. Une précision devra être donnée sur l'équipe pédagogique en précisant qu'elle change chaque année.

<u>Master Biodiversité, Ecologie et Evolution</u> : resp F Dedeine Examiné par Béatrice Markhoff et Bénédicte Montigny

Il manque les prérequis. Il manque aussi le descriptif des UE ainsi que l'estimation de la charge étudiant.

Le fichier dans lequel figurait le descriptif des UE n'a pas été envoyé aux rapporteurs ce qui explique cette remarque.

Problème dans les coefficients avec une UE à coefficient 0 voir pour mettre dans une autre UE. Problème dans les heures sur le parcours en apprentissage. Disparité entre la répartition CM/TD/TP peut-être à étudier. Aucun descriptif du conseil de perfectionnement. Etudier la possibilité de mettre le stage en session unique dans les modalités de contrôle des connaissances.

### 5) Point BIATSS

Fabien Barbarin-Coste présente une proposition de prise en charge financière par notre UFR des frais d'inscription concernant les VAE à un diplôme universitaire pour le personnel BIATSS. Les frais d'inscription représentent souvent un frein dans cette démarche pour le personnel BIATSS. Il est proposé que ces frais d'inscription soient pris en charge par l'UFR. Cette proposition est mise au vote.

#### Adoptée à l'unanimité

#### 6) Questions diverses

- ©uverture en apprentissage: Sandrine Dallet-Choisy informe le conseil qu'un mail a été envoyé aux directeurs de département afin de faire remonter pour mi-janvier 2018 les demandes d'ouverture de nos formations en apprentissage.
- Point information référentiel des stages : Sandrine Dallet-Choisy informe le conseil que le groupe de travail sur le « référentiel des stages » s'est réuni. Un bilan de cette 1<sup>ère</sup> réunion sera communiqué très prochainement aux responsables de département.
- Corinne Auge-Gouillou fait part au conseil de l'étonnement de ses collègues lors d'une réunion de département concernant la répartition du budget pour les projets investissement. Elle demande sous quelle forme devra être faite ces demandes, y aura-t-il un dossier type ainsi que la modalité pour la remontée des demandes avec le devis. Elle demande que cela se fasse le plus simplement possible.

Concernant les JPO elle demande si une répartition par mention plutôt que par département ne serait pas envisageable.

Concernant les demandes d'investissement, Sandrine Dallet-Choisy précise Il n'y a pas de dossier type.

Concernant les JPO, la répartition par mention est effectivement envisageable tout en conservant toutes les formations au sein d'un même bâtiment à savoir le F.

- Larbi Ammor évoque la demi-journée avec les entreprises qui avait eu lieu dans notre UFR afin de savoir s'il ne serait pas possible que la Biologie organise cette manifestation cette année comme cela avait été évoqué lors du conseil d'UFR de décembre 2016. Corinne Auge-Gouillou n'est pas contre mais précise que la priorité sera dans un premier temps le déménagement de son équipe de recherche.
- Certains membres du conseil se posent la question du basculement de l'ensemble de l'offre de formation dès septembre 2018, est-il possible d'étudier une mise en place progressive des 5 années ? Virginie Delarue précise que dans les délais restreints et la sous dotation en personnel à la scolarité il serait souhaitable d'étudier cette possibilité.

La question sera posée à la CFVU du jeudi 18 janvier.

Bénédicte Montigny demande qu'une simulation des emplois du temps soit faite par rapport au module 3 afin d'étudier les difficultés rencontrées.

C'est à l'étude avec le service informatique

Le 15 janvier 2018

La Directrice,

Sandrine DALLET-6HOLSY